

DE2025\_0912\_18

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 27

Pouvoirs : 3

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 02 décembre 2025

### PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAT) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAT) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) KREMER Emeline (CCVAI)

### ABSENTS :

#### ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

#### POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI)

#### SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET :** Renouvellement de la convention pour le soutien au fonctionnement de la base nautique

Date de transmission de l'acte: 10/12/2025

Date de reception de l'AR: 10/12/2025

042-244200614-DE2025\_0912\_18-DE

AGE DI

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que la présente convention soumise au vote du Conseil Communautaire a pour objet de fixer les modalités pratiques, techniques et financières permettant à la CCVAI de cofinancer des dépenses sous maîtrise d'ouvrage de CoPLER pour apporter le soutien au fonctionnement de la Base Nautique.

La CCVAI devra rembourser à la CoPLER une partie des charges de fonctionnement, proportionnellement au nombre d'habitants de la collectivité soit pour la CCVAI à hauteur de 29,60 %.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

**Article 1 : SE DECLARE** favorable au renouvellement de la convention pour le fonctionnement de la base nautique pour 2025

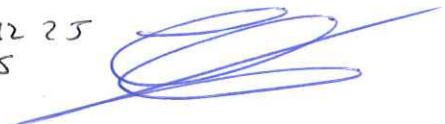
**Article 2 : AUTORISE** M. le Président à signer toutes les pièces en lien avec cette opération

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 09/12/2025

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Prefecture le : 10/12/25  
et de la publication le : 10/12/25  
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 10/12/2025  
Date de reception de l'AR: 10/12/2025  
042-244200614-DE2025\_0912\_18-DE  
A G E D I